

AVIS PUBLIC RELATIF AU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, DU RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER DE LA VILLE DE TERREBONNE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, à tous les contribuables de la Ville de Terrebonne, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **22 juin 2026 à 19h**, il y aura dépôt du rapport financier, du rapport de la vérificatrice générale ainsi que du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier de la Ville de Terrebonne se terminant le 31 décembre 2025.

Donné à Terrebonne, le 11 juin 2026.

LE GREFFIER,


Signé numériquement
par Jean-François Milot
Date : 2026.06.11
10:48:55 -04'00'

Me Jean-François Milot, avocat